

YOGA **Nouvelle inscription** **Réinscription**

Nom adhérent : Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : M ou F

Adresse : Téléphone :

Commune : Code postal :

Adresse e-mail (pour contact club)

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom & Prénom	Qualité (père, mère, conjoint...)	Téléphone

Cochez la séance que vous souhaitez: **Jeudi de 16H30 à 17H30** : YOGA (séniors et débutants) **Jeudi de 17H45 à 18H45** : YOGA pour débutants **Jeudi de 19H à 20H** : YOGA pour initiés

(conseillé aux personnes qui ont au moins un an de pratique)

TARIF : 170 euros*Les cours sont dispensés par une personne qualifiée et expérimentée*

Droit à l'image : J'autorise le club à utiliser des photos individuelles en situation de yoga pour ses actions de communication et sur le site internet, conformément à la législation en vigueur **Oui** **Non**

Attestation CE : besoin d'une attestation CE **Oui** **Non**

Certificat médical : J'atteste avoir fourni avec mon inscription un certificat médical valide (moins de 6 mois, sans contre indication à la pratique) ou avoir renseigné le Questionnaire de Santé QS-SPORT Cerfa N° 15699 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques **Attestation QS** **Certificat médical**

Moyens de paiement :

Chèques : 3 maximum à remettre à l'inscription (encaissement 30/09, 30/11, 28/02) à l'ordre du JUDO CLUB BOIGNY

ANCV uniquement (chèques vacances ou coupon Sport) / Pass'Sport / PassLoisirs :

si vous êtes dans l'attente de coupons, un chèque de caution obligatoire est demandé (encaissé le 15 décembre si vous n'avez pas effectué de règlement au 1er décembre, sinon il sera rendu sur demande ou détruit).

Espèces : règlement **COMPLET** à l'inscription uniquement**Paiement en ligne au lien suivant**: possible uniquement si fiche d'inscription et certificat médical ou Attestation QS sont ajoutés en pièces jointes dûment complétées et signéesLien: <http://www.payasso.fr/judoclub-boigny/inscriptions>

QR code:



Seuls les dossiers complets (*fiche de renseignements, certificat médical ou attestation QS, règlement*) seront acceptés. Tout dossier incomplet après les vacances de la Toussaint entraînera une interdiction de cours.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et ses annexes affichées à l'entrée du DOJO et déclare les accepter.

À le

Signature